



# Dossier de presse



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA  
HAUTE-GARONNE

## Opération conjointe de lutte contre les cambriolages Mardi 12 avril 2016 Ramonville-Saint-Agne

# LA SITUATION DANS LE DEPARTEMENT EST PROBLEMATIQUE MALGRE LA MOBILISATION CONSTANTE DES SERVICES DE POLICE ET DE GENDARMERIE.

---

## 1 - En raison d'un nombre de cambriolages en progression depuis 2014

Le volume conséquent de cambriolages en Haute-Garonne ne date pas de 2016. On note une reprise à la hausse notable à partir de 2015 : + 10 % entre 2014 et 2015, après quelques années de stabilité entre 2011 et 2013.

## 2 – Hausse généralisée à l'ensemble de la Haute-Garonne

- pour les **cambriolages dans les résidences principales et secondaires** :  
**+ 15,60 % en 2015**

- **en zone police + 14,08 % comme en zone gendarmerie +4,3 % en 2015**

## 3 – Quelques éléments d'explication de ce phénomène :

- la **croissance démographique du département** (+15 000 habitants supplémentaires par an) et donc l'accroissement arithmétique du nombre de faits ;
- la **professionnalisation des certains groupes de cambrioleurs** qui savent où trouver les objets qu'ils recherchent et qui travaillent en équipe;
- la présence d'une **délinquance d'opportunité renforcée en zone résidentielle** par l'absence d'occupants dans la journée;
- la rapide utilisation possible du **butin d'un cambriolage et sa fongibilité dans différents types de trafic (stupéfiants).**

# EN REPONSE, EN 2016 EST MIS EN PLACE UN PLAN DEPARTEMENTAL DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Au-delà de l'engagement fort et déterminé des gendarmes et policiers, la mobilisation pour prévenir et lutter contre les cambriolages concerne également les collectivités locales et les citoyens.

**La prévention des cambriolages est l'affaire de tous.**

Avec le procureur, est mis en œuvre dans le département un plan départemental de prévention et de lutte contre les cambriolages afin d'agir sur la globalité du phénomène.

**1 - Ce plan poursuit deux objectifs prioritaires :**

**- Renforcer la prévention des cambriolages par l'occupation du terrain, la diffusion des bons réflexes et le partenariat avec les collectivités, professionnels et habitants ;**

**- Améliorer l'efficacité de la répression des cambriolages via la collaboration entre les forces de sécurité, le recours à la technologie et la réponse pénale.**

Sur l'ensemble du département, tant en zone police qu'en zone gendarmerie, les effectifs présents sur la voie publique participent de jour comme de nuit à l'action de lutte contre les cambriolages en effectuant des patrouilles portées sur les sites ou les axes les plus sensibles à cette forme de délinquance.

Les services de sécurité sont ponctuellement renforcés par des forces mobiles (CRS en zone police et gendarmes mobiles en zone gendarmerie).

L'accent est également mis sur la police technique et scientifique qui permet notamment de relever les traces et indices sur les lieux de cambriolages et donc d'identifier et poursuivre les auteurs.

## **2 – Outre la mobilisation des forces de police et de gendarmerie, quelques actions à développer :**

### **- Informer et conseiller les citoyens**

- distribution de flyers dans les lotissements
- diffusion par le bulletin municipal de conseils de vigilance.
- des séances d'information avec la population et les forces de police et de gendarmerie pour adopter de bons réflexes de protection peuvent être organisées

### A titre d'exemples :

#### - les bons réflexes pour prévenir les cambriolages

- faire part de son absence aux voisins
- ne pas laisser de messages d'absence sur le répondeur,
- faire relever le courrier à son domicile en cas d'absence prolongée
- veiller à la fermeture des portes et des fenêtres
- ne porter aucune indication de noms et adresses sur les trousseaux de clés
- équiper votre habitation d'un dispositif de détection d'intrusion
- équiper l'extérieur d'un éclairage (détection de mouvement)
- installer des alarmes

#### - les bons réflexes pour les victimes d'un cambriolage

- alerter la police ou la gendarmerie en tapant le 17 dans les plus brefs délais.
- ne toucher à rien afin que les forces de l'ordre puissent relever les empreintes digitales, les ADN, les traces qui sont indispensables à leur enquête.
- dresser un inventaire des objets dérobés.
- déposer plainte auprès de la police ou de la gendarmerie avec et inventaire ainsi que les documents utiles qui attestent de leur existence (factures, photos, preuves d'achat. )
- signaler le sinistre à son assureur

### **- Mobiliser les différents acteurs et moyens de prévention**

- développer encore les opérations tranquillité vacances (OTV)
- développer le partenariat avec les commerçants (alerte SMS expérimentée au centre ville de Toulouse)
- développer le dispositif participation citoyenne
- impliquer les policiers municipaux
- sensibiliser l'ensemble des personnels municipaux présents durant la journée sur le territoire communal ; développer la vidéo protection.

## L'OPERATION ANTI-CAMBRIOLAGES DE CE JOUR

- le territoire : Ramonville Saint Agne et Toulouse dans des quartiers résidentiels et de lotissements où s'exprime une délinquance d'appropriation de manière similaire qu'ils se situent en zone gendarmerie ou en zone police.
- le caractère conjoint : actions conjointes au sein des forces de sécurité nationale (gendarmerie et police) ainsi qu'avec la police municipale,
- le caractère mixte préventif et répressif
  - information et distribution de flyers
  - contrôles pédestres
  - contrôles des flux routiers.